

PRO

Actuel

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Nr. 3 | AVRIL 2024

Moins
d'UE

plus de
Suisse

«Protection des Alpes au lieu de pollution»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Qualité au lieu de quantité»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Swiss Power au lieu du chaos électrique»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Droit suisse au lieu des juges étrangers»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Avoir un travail au lieu de devoir en chercher un»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Francs suisses au lieu d'euros toxiques»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Les indemnités de chômage CH pour nous et non pour les frontaliers de l'UE»



Moins d'UE – plus de Suisse

«Des milliards pour l'AVS et non pour des paiements de tributs à l'UE»



Moins d'UE – plus de Suisse



Bruxelles discute, la Berne
fédérale capitale

Page 3



Mépris de la volonté
du peuple

Page 6



Accord OMS sur les pandémies – non merci!

Page 9



Le mot du président

Chers membres, chers donateurs, chers sympathisants

Le 18 mars 2024, Viola Amherd, présidente de la Confédération, a pris l'avion pour se rendre à Bruxelles. Rien que ce voyage montre que les négociations avec l'UE ne se font pas d'égal à égal.

1. Pourquoi la Suisse devrait-elle ramper jusqu'au siège de l'UE ? Pourquoi la présidente de la Commission européenne ne se déplace-t-elle pas à Berne ?

2) La publication du « Common understanding », à savoir de l'accord commun sur les objectifs des négociations, préfigure déjà ce que deviendront notre législation, notre juridiction et notre démocratie directe. Avec le « Common understanding », le Conseil fédéral anticipe en réalité le résultat des négociations.

3) Le jour de la visite de la conseillère fédérale Amherd, l'UE a de nouveau autorisé la Suisse à demander directement des subventions dans le cadre du programme de recherche Horizon. Cependant, si aucun résultat des négociations ne devait être présenté à la fin de l'année, elle perdrait immédiatement de nouveau cette possibilité.

On ne traite de la sorte que les assujettis, les faibles, les personnes déstabilisées et - pardon - les idiots, ou plutôt les personnes qui acceptent d'être traitées de la sorte !

Depuis la décision courageuse prise en 1992 de ne pas adhérer à l'Espace économique européen (EEE), la Berne fédérale a opté pour le programme « cycle doux avec adoucissant ». Cela lui a valu des tracasseries, des menaces et des chantages de la part du pouvoir central de l'UE. Au lieu de préciser enfin que notre souveraineté n'est pas négociable et de préparer avec clairvoyance les options de rattachement à l'UE, on fait des courbettes.

Le fait de miser uniquement sur l'UE est contraire à notre ouverture au monde, à la réalité géopolitique et au principe du « gouverner c'est prévoir ».

Neutralité et OTAN

L'initiative populaire fédérale pour le maintien de la neutralité suisse a abouti. Pro Suisse a largement contribué à son succès. Cette

initiative imposera un débat sur l'orientation de la politique étrangère de la Suisse qui impliquera notamment de cesser de suivre la voie de l'OTAN préconisée par le département Amherd et de consacrer immédiatement 30 à 50 milliards de francs au rétablissement d'une armée crédible.

Énergie

La souveraineté et l'indépendance de la Suisse imposent impérativement la remise à l'ordre du jour de l'approvisionnement en énergie ou en électricité. Pro Suisse a fait sensation avec une première étude. (voir l'article sur www.prosuisse.info) Nous nous engageons pour une souveraineté énergétique aussi élevée que possible, sans dépendance trop unilatérale et donc dangereuse de l'UE.

OMS

Le projet d'accord de l'OMS sur les pandémies et la mise à jour du Règlement sanitaire international (RSI) représentent une menace pour la souveraineté et pour la liberté individuelle des citoyens. Le mode de gestion de la pandémie COVID par l'OMS et nos autorités a été particulièrement maladroite. C'est pourquoi le Parlement et nous, le Souverain, voulons avoir notre mot à dire et pouvoir codécider. Soutenez activement notre pétition « Accord de l'OMS sur la pandémie - non merci ! »

Je vous remercie tous de l'effort et du soutien que vous apportez à Pro Suisse.

Je me réjouis déjà de vous accueillir le samedi 25 mai 2024, à 10h30, à la caserne de Berne, pour la deuxième Assemblée générale ordinaire. Nous veillerons à ce qu'une forte impulsion, un véritable signal d'alarme, traverse notre pays - laissez-vous surprendre.

Dr Stephan Rietiker

ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27
redaction@prosuisse.ch

Compte postal: 30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.

Le Conseil fédéral adopte le mandat de négociation avec l'Union européenne :

«Bruxelles discute, la Berne fédérale capitule»

C'est avec une grande inquiétude que Pro Suisse prend acte de l'adoption le 8 mars 2024 par le Conseil fédéral du mandat de négociation avec l'Union européenne.

Pro Suisse note que le mandat est basé sur des valeurs de référence inacceptables du fameux «common understanding» préalablement convenues avec la Commission européenne. Autrement dit, le Conseil fédéral accepte que la Suisse soit menée en bateau par l'UE. L'UE décide, l'UE ordonne, l'UE dirige et la Suisse paie.

Après l'interruption des négociations sur un accord institutionnel («accord-cadre»), l'espoir d'un Conseil fédéral empreint de clairvoyance et de courage pour rediriger la politique de l'UE était grand. Au lieu de renforcer la position de la Suisse par une posture inébranlable concernant la souveraineté et la démocratie, il a une nouvelle fois accepté les exigences institutionnelles de l'UE, comme pour l'accord-cadre. Pro Suisse se battra de toutes ses forces contre cet acte de soumission. Pro Suisse a analysé le «common understanding». La version commentée est jointe à ce message.

Le «common understanding» indique clairement que l'UE s'en tient toujours à ses exigences. Elle oblige la Suisse à transférer à l'UE sa législation et donc le droit de référendum du souverain suisse (le peuple et les cantons) ainsi que la juridiction fédérale dans de nombreux domaines de la vie quotidienne du pays.

La Suisse perd sa législation souveraine et sa juridiction

Les nouvelles règles du marché unique de l'UE doivent être automatiquement reprises dans la loi suisse. La description officielle «reprise dynamique du droit» n'est qu'une stratégie pour jeter de la poudre aux yeux de l'électorat et le tromper. Certes, l'UE autorise la Suisse à organiser un scrutin référendaire sur la reprise du droit de l'UE dans un délai imparti. Mais en cas de Non, et donc de non reprise, un processus de règlement des différends sera enclenché, dont seule la Cour de justice européenne peut proclamer la fin, et qui peut faire



encourir des sanctions («mesure compensatoire») à la Suisse. La question de savoir qui régira la législation en Suisse ne se pose donc plus. Comme tous les anciens et nouveaux accords qui, selon l'expression de l'UE, facilitent un accès privilégié au marché unique européen, sont soumis à ce régime, il apparaît clairement que tous les domaines de vie importants des Suisses ainsi que la Suisse en tant que place économique, financière et pôle de recherche seront régulés par le droit européen. Désormais, la production/distribution d'électricité, la santé, la production alimentaire, les transports publics et le fédéralisme (notamment l'encouragement des régions et la participation des cantons aux infrastructures) se-

ront soumis au droit européen. Le Conseil fédéral parle alors de manière trompeuse des «Bilatérales III». Ce contrat de soumission n'a rien de «bilatéral».

Élargissement néfaste de la libre circulation des personnes

L'UE appelle la Suisse à élargir la libre circulation des personnes avec la directive citoyenneté. Les personnes résidant dans l'UE seront ainsi assimilées à des citoyennes et citoyens suisses, notamment pour les assurances sociales. Les projets d'élargissement de l'UE (Europe de l'Est, Balkans, Ukraine) et l'immigration incontrôlée (chiffres nets de l'immigration en 2023: 65 000 personnes) vont ruiner la prospérité, le marché du travail et les assurances sociales. Les constructions envahissent le pays, les loyers augmentent, le transport par route et par rail et le système de santé s'effondrent. Si la Suisse n'adopte pas la directive citoyenneté, la Cour de justice européenne ordonnera son application contre sa volonté.

Un lourd tribut sans contrepartie

Du point de vue de la Suisse souveraine et d'une tactique de négociation adroite, il est incompréhensible que le Conseil fédéral ait déjà confirmé en amont que le mandat de négociation de la Commission européenne était adopté, que la Suisse effectuerait des paiements réguliers à l'UE dès 2024, en toute connaissance de cause, sans contrepartie de l'UE. La Suisse n'est ni membre de l'UE ni de son marché unique. La Suisse achète plus de marchandises à l'UE que l'inverse et elle doit pourtant encore verser des milliards. C'est absurde.

Pro Suisse se battra de toutes ses forces aux côtés de ses alliés contre l'abandon du droit de vote et des droits populaires de démocratie directe. La subordination de la législation et de la juridiction suisses à la Cour de justice européenne n'est en aucun cas envisagée. Premièrement, la Cour de justice européenne n'est pas un tribunal européen et deuxièmement, c'est le tribunal de la partie adverse.

Pro Suisse demande au Conseil fédéral de mener les négociations dans l'intérêt de la Suisse, de ses citoyennes et citoyens et de son économie nationale. Le Conseil fédéral doit renoncer aux formules magiques telles que «les Bilatérales III» et dire la stricte vérité au peuple. La Berne fédérale sait précisément où se trouvent les lignes rouges. Nous attendons donc de la fermeté de la part des personnes en charge des négociations. Si la Commission européenne poursuit ses luttes de pouvoir,

les négociations devront être interrompues prématurément et d'autres options devront être envisagées de manière ciblée.

Pro Suisse informera l'opinion publique sur les comptes-rendus fallacieux du Palais fédéral, des médias et des groupes de réflexion qui se nourrissent de l'UE. Nous ne nous laisserons ni ligoter ni mener en bateau par l'UE.



Pourquoi la Suisse doit-elle payer ?



L'UE réclame que la Suisse lui verse chaque année des milliards, en quelque sorte comme prix d'entrée dans le marché intérieur de l'UE. Mais pourquoi ? **L'UE profite de la Suisse de manière disproportionnée. Près de 400'000 frontaliers suisses vivent dans l'espace européen avec un bon salaire suisse. Plus de 1.6 millions de citoyens de l'UE vivent en Suisse.**

Données sur l'interdépendance économique Suisse-UE:

les reproches du picorage et du «protectionnisme» sont injustifiés.



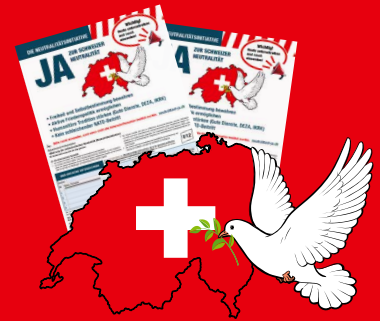
La Suisse importe davantage de marchandises et de prestations de l'UE qu'elle n'en exporte

Bilan des prestations Suisse-UE (1^{er} semestre 2022, en millions de francs)

	Exportation	Importations	Solde
Marchandises	69382	78924	-9542
Services	26252	30445	-4193

Autres prestations de la Suisse :

- Transversales alpines « Gothard et Lötschberg ».
- Les entreprises de l'UE sont beaucoup plus nombreuses à proposer leurs services en Suisse que l'inverse : revenu net des entreprises de l'UE : environ 2 milliards de francs par an !
- Plus de 390'000 frontaliers de l'UE trouvent un emploi en Suisse.
- Plus de 1,6 million de citoyens de l'UE résident en permanence en Suisse.
- Investissements de la CH au sein de l'UE : 614 milliards de francs (2022). La Suisse est le troisième investisseur dans l'UE après les Etats-Unis et le Royaume-Uni.



Initiative sur la neutralité

Le 11 avril 2024, l'initiative populaire fédérale « Sauvegarder la neutralité (initiative sur la neutralité) » a été remise à la Chancellerie fédérale un mois environ avant l'expiration du délai de dépôt.

Le comité d'initiative, Pro Suisse ainsi que de nombreux alliés ont fourni dans la rue un travail de persuasion efficace contre la résistance massive de la plupart des médias et de nombreux milieux politiques :

- La neutralité suisse est perpétuelle et armée.
- La Suisse n'adhère à aucune alliance militaire, pas même à l'OTAN.
- La Suisse ne participe pas à des conflits militaires entre États tiers ni à des mesures coercitives non militaires.
- La Suisse neutre a pour but de prévenir et de résoudre des conflits. Elle met ses services à disposition en qualité de médiatrice crédible.

Nous remercions cordialement tous ceux qui ont activement contribué à collecter des signatures. Il s'agit maintenant de préparer la campagne de votation afin de corriger le cap irresponsable et contraire à notre politique de neutralité que suit la Berne fédérale.



Dr. Christoph Blocher
entrepreneur, ancien
conseiller fédéral et an-
cien conseiller national

Mépris de la volonté du peuple

Un deuxième Hong Kong

Il y a dix ans, le peuple et les cantons ont adopté l'initiative contre l'immigration de masse.

Depuis, la Constitution stipule que « la Suisse gère l'immigration des étrangères et étrangers de manière autonome », et ce, avec « des nombres maximums et des contingents annuels » en « tenant compte d'une priorité pour les Suisses ». Les conseillers nationaux et les conseillers aux États, assermentés à la Constitution et aux lois, ont toutefois fait tout le contraire.

Selon les chiffres du Secrétariat d'État aux migrations, 181'533 étrangers ont immigré en 2023 et 75'291 ont émigré. Cela représente une immigration nette de 106'262 personnes. Mais comme Berne ne voulait en aucun cas dépasser le chiffre de 100'000, du moins sur le papier, l'administration l'a corrigé à la baisse au moyen de curieuses catégories pour arriver à 98'851 immigrés nets. Mais cela représente tout de même une immigration nette équivalente à celle de la population d'une ville comme Winterthur - en une seule année !

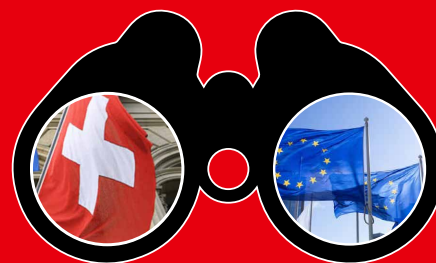
Le Conseil fédéral veut maintenant conclure des accords avec l'UE, selon lesquels la Suisse doit reprendre les lois de Bruxelles, notamment en ce qui concerne l'immigration. Ainsi, les citoyennes et les citoyens ne pourront plus décider eux-mêmes de leur sort. Ce sera à l'UE de décider ! Des professeurs et des spécialistes du droit européen contestent maintenant qu'il s'agisse d'un traité colonial.

On parle d'un traité colonial lorsqu'un pays ou une communauté de pays exerce une domination sur un autre pays. La Chine domine par exemple aujourd'hui Hong Kong, qui est pratiquement chinoise. Si le nouvel accord institutionnel était accepté, la Suisse serait sous la coupe de l'UE.

Pour la Suisse, le caractère colonial d'un tel accord serait toutefois encore plus incisif, car contrairement à Hong Kong, nous connaissons encore les votations populaires.



Le Conseil fédéral veut maintenant conclure des accords avec l'UE, selon lesquels la Suisse doit reprendre les lois de Bruxelles, notamment en ce qui concerne l'immigration.



« Une argumentation imparable ! »

Non à l'accord-cadre 2.0 de l'UE, parce que...



Je ne cède pas mon droit de vote à l'UE



Je ne laisse pas des juges étrangers surveiller ma liberté



Je ne gagne pas ma vie pour financer les milliards requis par l'UE



Je ne sacrifie pas ma prospérité à l'immigration illimitée en provenance de l'UE.

Mieux vaut jouer la présidente à l'étranger que ...

Madame la présidente de la Confédération Viola Amherd s'est rendue à Bruxelles le 18 mars 2024 avec tout son entourage. Elle a personnellement transmis le mandat de négociation du Conseil fédéral au siège de l'UE. Une aberration. Ces négociations dictées par l'UE ne sont ni historiques ni même vitales pour la Suisse. En se rendant sur place, Mme Amherd a une nouvelle fois symbolisé la soumission du gouvernement suisse. Par ailleurs, Mme Amherd ferait bien de prendre enfin son département en main : Armée ! Service de renseignement ! Groupe d'armement Ruag ! C'est devenu une véritable manie des présidentes et présidents de la Confédération de se croire obligés de voyager le plus possible à l'étranger durant leur année de mandat.



Viola Amherd et Ursula von der Leyen lors du lancement des nouvelles négociations entre Berne et Bruxelles : la cheffe de la Commission appuie sur le tempo et souhaite conclure avant la fin de l'année.



Nicolas Szita

membre du Comité Pro Suisse, Londres

La force de la neutralité suisse perpétuelle

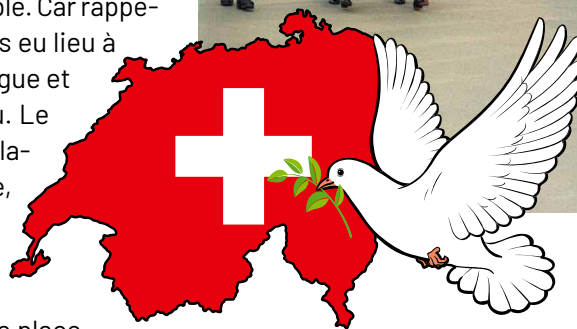
L'initiative sur la neutralité se trouve dans la dernière ligne droite. C'est le moment de se rappeler qu'une véritable neutralité suisse n'est pas seulement garante de la paix en Suisse, mais qu'elle peut aussi favoriser la paix dans le monde. C'est d'ailleurs ce que dit le texte de l'initiative au chiffre 4 (« La Suisse fait usage de sa neutralité perpétuelle pour prévenir et résoudre les conflits et elle met à disposition ses services en qualité de médiatrice »). À cet égard, le rôle de la Suisse à la fin de la guerre froide m'est personnellement resté fortement en mémoire.

Alors que les Soviétiques n'ont pas voulu entendre parler de négociations sur le désarmement pendant six ans, une rencontre au sommet a eu lieu en 1985 entre les nations ennemies des États-Unis et de l'URSS : Reagan et Gorbatchev se sont rencontrés en Suisse. Le lieu des discussions était la villa Fleur d'Eau à Versoix (canton de Genève) et l'armée suisse veillait alors, discrètement et subsidiairement en arrière-plan, à créer une atmosphère sûre, pacifique et agréable. C'est l'image de neutralité systématique de la Suisse qui a contribué à réunir les deux parties ennemies autour d'une table. Car rappelons que ce tout premier entretien n'a pas eu lieu à Londres ou à Paris, ni à Varsovie ou à Prague et encore moins à Washington ou à Moscou. Le choix de ce lieu était et est toujours révélateur et symbolique : à proximité de Genève, qui abrite un siège de l'ONU, donc une ville internationale dans un pays neutre. Mais le choix s'est porté sur un emplacement en dehors de l'ONU, afin de disposer d'une place qui soit au-dessus de tout soupçon en matière de neutralité. Un lieu que seule la Suisse pouvait proposer. Le dialogue entre l'Est et l'Ouest, qui avait été abandonné pendant la guerre froide, a été rétabli dans la Suisse neutre. Ce fut le début de la fin de la guerre froide, et donc de la détente entre l'Est et l'Ouest. Il ne faut jamais renoncer à une telle place pacificatrice. Récemment, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a évoqué dans son discours à l'ONU une voie réaliste vers la paix en Ukraine. Il était question d'une conférence de

haut niveau pour la paix en Ukraine, qui devrait encore avoir lieu d'ici l'été (23 février 2024, nau.ch). Une telle conférence ne devrait toutefois pas nécessairement avoir lieu en Suisse ; l'Antarctique s'y prêterait tout aussi bien. Après tout, l'Antarctique est aussi neutre d'une certaine manière... et les Chinois ainsi que toutes les autres grandes puissances y sont déjà présents ! Il n'est donc pas tout à fait surprenant que le conseiller fédéral Cassis (23 février 2024, nau.ch) ait finalement douché les espoirs de l'Ukraine pour un sommet de paix (ou qu'il ait même été obligé de les doucher ?) : certes, la Suisse serait tout à fait prédestinée à l'accueil d'un véritable

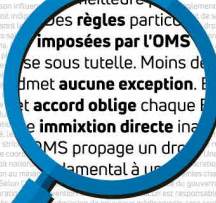


Reagan et Gorbatchev à Genève – Sommet de 1985 : la grande heure du conseiller fédéral Kurt Furgler



sommet de paix ; un tel événement a déjà eu lieu une fois, comme nous l'avons déjà mentionné. Mais ce sommet de la paix n'avait qu'un rapport marginal avec l'ONU (ou l'Antarctique...), alors qu'il avait beaucoup à voir avec la force de la neutralité perpétuelle de la Suisse.

Moins de liberté? Moins de démocratie?



Des règles particulières imposées par l'OMS sous tutelle. Moins de liberté, et surtout aucune exception. Et cet accord oblige chaque Etat à une immixtion directe inacceptable. L'OMS propage un droit de surveillance international à l'usage de la désinformation.

Non à une mise sous tutelle dans les affaires de santé!

L'accord sur les pandémies doit être présenté au Parlement: Signez maintenant la pétition!

Accord OMS sur les pandémies non merci!
www.accord-pandemies.ch

«Accord OMS sur les pandémies – non merci!»

De quoi s'agit-il?

La Suisse négocie depuis 2021 avec d'autres Etats membres de l'OMS une adaptation du Règlement sanitaire international et un nouvel accord sur les pandémies. Les deux conventions restreignent notre démocratie. Les deux conventions doivent être refusées. Le Conseil fédéral est invité à prendre clairement position et à dire non.

Non au tirage de la démocratie

L'accord sur les pandémies charge les Etats d'agir sur la communication afin de combattre «des informations fausses ou trompeuses ou la désinformation». Une telle intervention de l'Etat est indigne d'une démocratie. En Suisse, chacun a le droit de se forger sa propre opinion. Des points de vue critiques sont aussi importants.

Nous décidons nous-mêmes de notre santé.

Aujourd'hui chacun est responsable de sa santé. Selon l'OMS, notre santé relève de la compétence du gouvernement et des autorités qui devraient veiller à ce que tous se comportent correctement, se nourrissent de manière saine et évitent des produits nocifs.

La liberté des citoyens sera-t-elle restreinte?

Oui. En signant cet accord, un Etat s'engage à surveiller tous les risques dans le domaine de la santé publique. Il faudra créer de nouvelles autorités à cet effet. L'admission de nouveaux médicaments sera accélérée. Les autorités devront encourager la population à accepter les vaccins et prévoir des indemnités financières pour les dommages causés par les vaccins. De plus, elles doivent agir sur la communication publique afin de neutraliser des voix critiques et de combattre des «informations fausses et trompeuses ou la désinformation».



«En Suisse, chacun a le droit de se forger sa propre opinion. Des points de vue critiques sont aussi importants.»

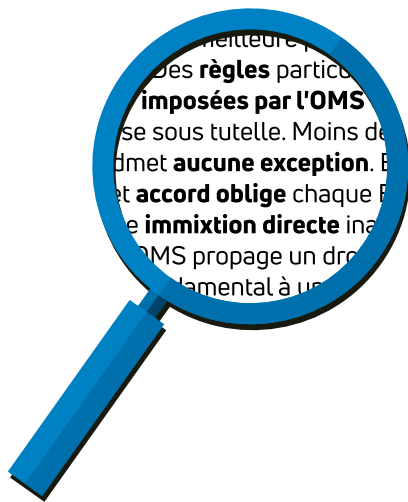
L'accord sur les pandémies est-il compatible avec notre Constitution?

Non. Le système suisse est totalement différent de celui des autres pays. En politique de la santé, les cantons et les communes disposent de nombreuses compétences. Ces autorités politiques n'auraient plus grand-chose à dire. L'accord provoquerait évidemment des tensions. Il affecterait la démocratie directe. La Suisse deviendrait dépendante des décisions de l'OMS qu'elle ne peut pas influencer directement.

Une coordination internationale n'a-t-elle donc pas de sens?

Une coordination au niveau international est importante – mais elle existe déjà aujourd'hui. La Suisse est membre fondatrice de l'OMS et abrite son siège à Genève. L'OMS compte aujourd'hui plus de 7000 collaboratrices et collaborateurs. Or, il existe une grande différence entre échange d'informations et immixtion directe dans la politique d'un pays. Des règles OMS particulières primant le droit national doivent être refusées d'un point de vue démocratique.

«Accord OMS sur les pandémies – non merci!»



«Je suis inquiet de constater que l'OMS cherche à renforcer son influence politique. Le système de santé publique suisse fonctionne parfaitement – aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Nous n'avons pas besoin de nouvelles prescriptions internationales qui restreignent notre marge de manœuvre et minent notre démocratie.»

Dr. med. Stephan Rietiker
Président Pro Suisse

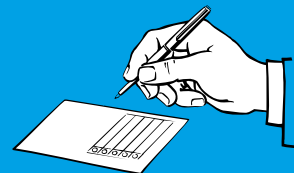
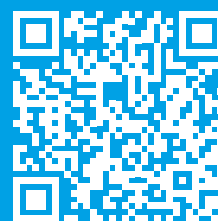


Agissez maintenant ! Signez la pétition !

Signez impérativement et rapidement la pétition de Pro Suisse ! Une feuille de pétition et un tract d'information sont annexés à cet envoi.

Toutes les personnes peuvent signer, indépendamment de leur âge et nationalité. Merci.

Commander gratuitement des feuilles et le tract :
tél. 031 356 27 27
Pro Suisse, case postale
3822 Lauterbrunnen



Diktat de l'OMS

STOP

On va nous priver de notre perspective suisse!



Stephanie Gartenmann

B law, Présidente ESiP.info, secrétaire générale des Jeunes UDC, Matten b. Interlaken

Notre vie commune et nos activités sont basées sur le droit. Pour nous, les Suissesses et Suisses, cela commence vraiment par le Pacte fédéral. Avec les nouvelles négociations avec l'UE, le Conseil fédéral va nous aligner sur Bruxelles. Le droit européen neutralise de plus en plus notre législation. Cela touche : le fédéralisme, les assurances sociales, les subventions, les impôts, l'immigration, les salaires, la protection de l'environnement et des animaux, les transports, la formation et la recherche, l'énergie. Et nous ne savons pas aujourd'hui tout ce qui viendra encore - nous risquons fort d'acheter chat en poche. Les négociations sur l'accord-cadre 2.0 nous comportent le droit d'éliminer notre souveraineté. Des éléments décisifs de notre souveraineté ont déjà été rayés de l'ordre du jour par la Berne fédérale et l'UE-Bruxelles avant les négociations proprement dites.

Le mandat de négociation et le Common understanding ne mentionnent certes pas une reprise « automatique » du droit européen, mais une reprise « dynamique ». À première vue, cela sonne bien. Nous pourrions même participer aux discussions sur les nouvelles lois européennes, sans toutefois participer au processus de décision. Le nouveau droit européen devrait être immédiatement intégré dans la législation suisse. L'UE nous accorde un peu de temps pour qu'un référendum alibi sur la nouvelle législation européenne puisse encore être organisé rapidement. Toutefois, si nous rejetons la nouvelle législation de l'UE dans les urnes, gare aux sanctions et à la guillotine.



Parlons enfin de la Cour de justice de l'UE !

La Cour de justice de l'UE (CJUE) est l'organe juridictionnel de l'UE. Ce n'est pas une juridiction européenne. Il est fallacieux de parler de la Cour de justice européenne. Sur le site Internet de la CJCE, on ne trouve d'ailleurs nulle part la mention « Cour de justice européenne » (<https://curia.europa.eu>). Les juges de l'UE à Luxembourg ont pour mission de garantir l'interprétation et l'application uniformes du droit de l'UE. La CJUE

fait primer le droit de l'UE sur le droit national. Elle est donc le moteur de l'harmonisation et du centralisme au sein de l'UE. Pour nous, qui ne sommes pas membres de l'UE, cela signifie que des « juges étrangers » décident de notre démocratie directe. La CJUE est le tribunal de la partie adverse et ne saurait donc défendre les intérêts de la Suisse et de ses citoyennes et citoyens. La Berne fédérale, proche de l'UE, affirme que le nouvel accord apporte une plus grande sécurité juridique. Mais pour qui ? Si l'UE décide de tout via son tribunal, nous perdrons notre sécurité juridique et la jeunesse suisse sa perspective cruciale.



Participez-y vous aussi:

Nous recherchons des prises de position courtes et concises !

Envoyez-nous votre avis sur les thèmes **de l'UE, de la neutralité et de l'OMS**

redaktion@proschweiz.ch.

Important : max. 500 caractères ou 100 mots avec adresse complète de l'expéditeur (nous ne publierons pas les contributions anonymes).

En envoyant votre texte, vous acceptez qu'il soit publié sous votre nom chez Pro Suisse (actualités, Internet, réseaux sociaux ...).

Agenda



Samedi, 25 mai 2024, 10.30 heures, caserne Berne : 2^e Assemblée générale ordinaire de Pro Suisse. L'invitation va suivre.



Recrutement des membres

En tant que mouvement interpartis, Pro Suisse doit devenir encore plus fort ! Il nous faut de nouveaux membres ! Nous vous incitons donc à soutenir le recrutement de nouveaux membres. Au fil des discussions, nous constatons souvent : « Nous sommes du même avis ! Alors en avant, n'hésitez pas à adhérer à Pro Suisse ! »

Vous pouvez vous inscrire en tant que membre en toute simplicité sur www.prosuisse.info. Nous mettons à votre disposition nos nouveaux flyers de présentation et le programme de Pro Suisse pour le recrutement des membres.

info@prosuisse.info, téléphone 031 356 27 27,
Pro Suisse, case postale, 3822 Lauterbrunnen.



Devenir membre
Pro Suisse



Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuisse.info

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:
info@prosuisse.info
tél. 031 356 27 27

PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuisse.info
www.prosuisse.info